

# Sur les traces du Petit-Anjou (train historique)



Une randonnée proposée par hgendron

Nouvelle randonnée Sur les traces du Petit-Anjou (train historique) créée par la municipalité de Beaupréau.  
Parcours partant de l'ancienne gare de Beaupréau, maintenant Place du 8 Mai vers la Chabossière



<b>Durée :</b>	2h35	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	8.52km	<b>Retour point de départ :</b>	Non
<b>Dénivelé positif :</b>	50m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	30m	<b>Commune :</b>	Beaupréau (49600)
<b>Point haut :</b>	114m		
<b>Point bas :</b>	78m		

## Description

**(D)** Départ Place du 8 mai. Partir sur la Rue du Pressoir (D80) qui se prolonge par la Rue des Cèdres.

**(1)** Arrivé au niveau des Etablissements Belliard, prendre le chemin sur la droite qui va rejoindre une petite route.

**(2)** À la route des Grandes Places, partir à droite jusqu'au croisement de la Route du vigneau (croix). Prendre à gauche et ensuite la 1ère route à droite jusqu'au lieu-dit la Faucillonnière.

**(3)** Juste avant ce lieu-dit, prendre le chemin à droite à poursuivre jusqu'au lieu-dit Saint-Antoine. Prendre la route goudronnée sur la droite qui conduit au rond-point du Landreau.

**(4)** Traverser la D80 pour prendre à gauche de l'autre côté un sentier qui longe le lotissement. Prendre la première sortie à gauche (lieu-dit l'Hermitage) longer la route jusqu'au grand rond-point de la D752.

**(5)** Poursuivre en face sur la Route de la Salle Aubry (D201) puis tourner à droite. Marcher sur le chemin qui longe la route.

**(6)** S'engager sur le chemin nouvellement créé, bien balisé. Prendre le deuxième chemin à gauche, passer près d'un plan d'eau puis du Ruisseau de la Jouselinière et atteindre une route.

**(7)** Prendre à droite le Chemin de la Roche Talbuteau sur 400m et ensuite virer dans le premier chemin boisé à gauche qui conduit à l'arrivée sur la route de la Chapelle Aubry **(A)**

## Points de passages

### **D Place du 8 Mai**

N 47.203702° / O 0.999242° - alt. 89m - km 0

### **1 Ets Belliard**

N 47.207273° / O 1.006827° - alt. 97m - km 0.73

### **2 Lieu-dit Les Grandes Places**

N 47.210237° / O 1.008071° - alt. 99m - km 1.18

### **3 Lieu-dit La Faucillonnière**

N 47.216794° / O 1.007139° - alt. 104m - km 2.08

### **4 Lieu-dit Le Landreau**

N 47.214504° / O 0.997336° - alt. 111m - km 3.29

### **5 Grand rond-point de la D752**

N 47.217769° / O 0.996213° - alt. 106m - km 3.72

### **6 Entrée Nouveau sentier**

N 47.221336° / O 0.993308° - alt. 108m - km 4.25

### **7 Chemin de la Roche Talbuteau**

N 47.229591° / O 0.973084° - alt. 106m - km 7.45

### **A Route de la Chapelle Aubry**

N 47.226429° / O 0.966966° - alt. 108m - km 8.52

## Informations pratiques

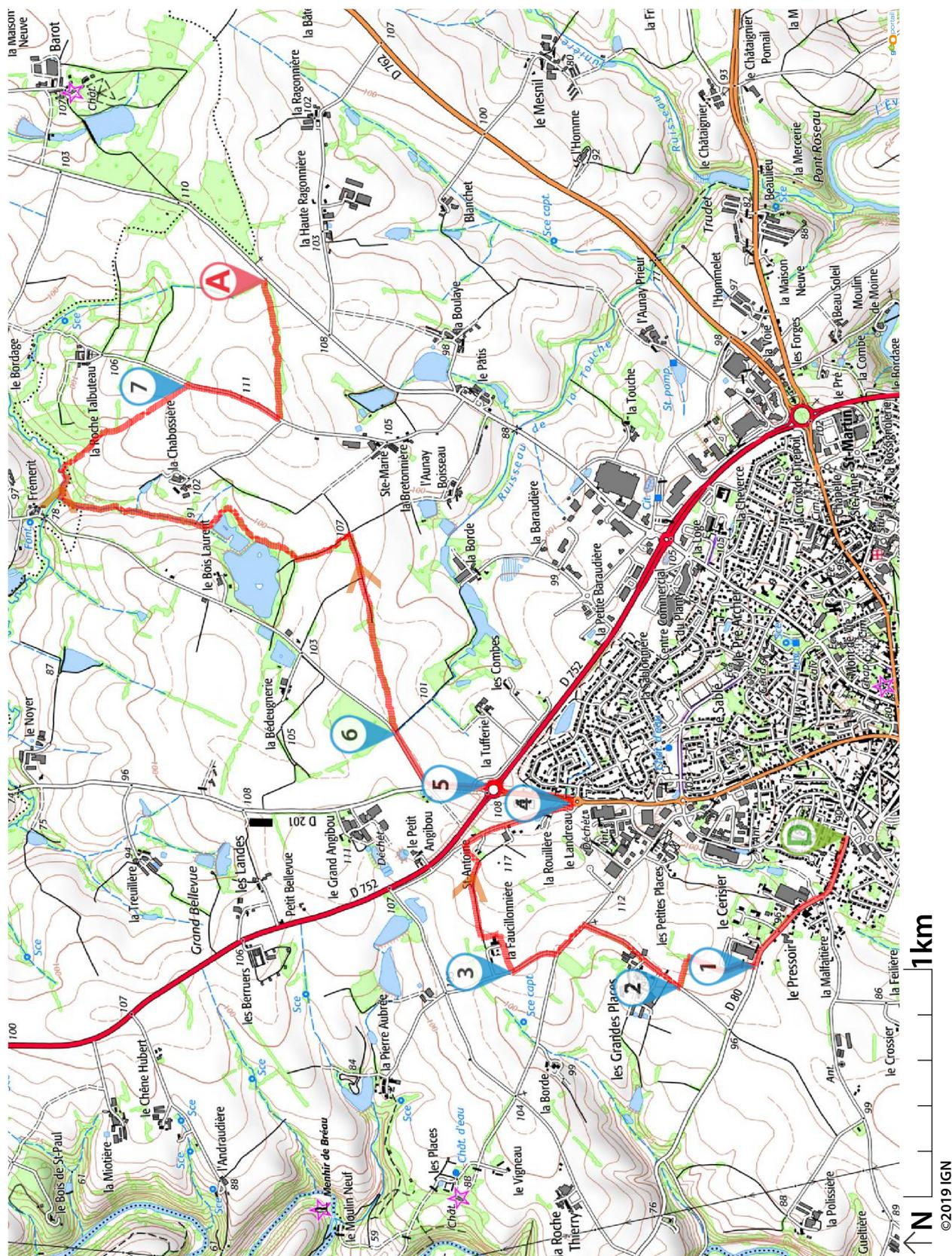
Balisage Vert

## A proximité

[Le Petit-Anjou](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sur-les-traces-du-petit-anjou-train-hist/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du visorandonneur

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

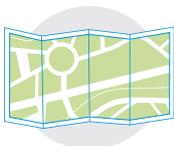
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**